



Faits saillants
Séance ordinaire du comité exécutif
2014-12-01

Le comité exécutif a approuvé les résolutions suivantes :

Élection à la vice-présidence

EC-141201-CA-0018

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Angela Martorana que **le commissaire Dean Dugas** soit nommé vice-président du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR :	Dean Dugas, Guy Gagnon,
ABSTENTION :	Emilio Migliozi

Actes d'établissement 2015-2016

EC-141201-TS-0019

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-140917-CA-0019 autorisant une consultation sur la partie relative aux actes d'établissement comprise dans la politique n° 2014-CA-02 : Actes d'établissement et Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU QUE la consultation s'est terminée le 16 novembre 2014 et que la rétroaction reçue sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles a été prise en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la partie relative aux actes d'établissement comprise dans la politique n° 2014-CA-02 : Actes d'établissement et plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Adopté à l'unanimité

Plan triennal 2015-2016

EC-141201-TS-0020

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution n° CC-140917-CA-0020 autorisant une consultation sur la partie relative au plan triennal comprise dans la politique n° 2014-CA-02 : Actes d'établissement et Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU QUE la consultation s'est terminée le 16 novembre 2014 et que la rétroaction reçue sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles a été prise en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la partie relative au plan triennal comprise dans la politique n° 2014-CA-02 : Actes d'établissement et plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Adopté à l'unanimité

Engagement d'un fournisseur de service – Entretien des ascenseurs

EC-141201-MR-0021

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a maintenant un plus grand nombre d'ascenseurs dans ses écoles et ses centres;

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé pour l'évaluation des aspects qualitatifs et quantitatifs reliés à l'entretien des ascenseurs et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 novembre 2014;

ATTENDU QUE l'appel d'offres prévoyait une période de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2015, avec une possibilité de deux années supplémentaires;

ATTENDU QU'un comité de sélection administratif a étudié et a évalué les soumissions reçues;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'engagement d'**Ascenseurs Innovatec inc.** pour les services d'entretien des ascenseurs dans ses écoles et ses centres, et ce, pour une période de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 décembre 2017, au coût annuel de **27 660,00 \$**, taxes en sus (**31 802,09 \$**, toutes taxes comprises) pour un total de **82 980,00 \$**, taxes en sus (**95 406,27 \$**, toutes taxes comprises).

Adopté à l'unanimité